

Sondage sur les services du CSCSO Résultats provinciaux



CUPE

INTRODUCTION

Depuis 2011-2012, les gouvernements provinciaux réduisent régulièrement le financement réel de l'éducation par élève. Le financement total des conseils scolaires n'a pas suivi l'inflation ou la hausse des taux d'inscription, ce qui s'est traduit par une réduction réelle de 1114 \$ par élève en Ontario au cours de cette période.¹ Les coupes régulières et continues dans le financement de l'éducation ont conduit à une crise de sous-effectifs, privant les élèves des services dont ils(elles) ont besoin et contribuant à l'augmentation des incidents violents dans les écoles.

Le SCFP-CSCSO a réalisé un sondage auprès des travailleurs et travailleuses des conseils scolaires représenté(e)s par le SCFP, en leur posant diverses questions sur la dotation en personnel et les services. À l'échelle de la province, plus de 12 000 travailleurs et travailleuses de l'éducation membres du SCFP ont répondu à ce sondage. Un rapport complet sur les données sera publié au printemps 2025. Le SCFP-CSCSO a publié les résultats lors d'une série de conférences de presse et de communiqués de presse dans toute la province. Ce présent rapport présente certains des résultats les plus significatifs du sondage pour l'ensemble de la province.

En 2011-2012, les dépenses gouvernementales consacrées aux conseils scolaires représentaient 19,1 % des recettes totales du gouvernement. En 2024-2025, les dépenses consacrées à l'éducation ont été réduites à 13,9 % des recettes totales du gouvernement. En d'autres termes, il y a place dans le budget de l'Ontario pour augmenter considérablement les dépenses consacrées à l'éducation. Si celles-ci étaient restées aux niveaux de 2011-2012 (en proportion des recettes publiques), les conseils scolaires toucheraient 10,7 milliards de dollars de plus cette année.

À tous égards, l'Ontario dispose des ressources nécessaires pour financer suffisamment les écoles afin de pourvoir aux besoins des élèves, fournir les services et soutiens nécessaires à la réussite de tous(toutes) les élèves, réduire considérablement le nombre d'incidents violents et perturbateurs dans les écoles, veiller à ce que les écoles répondent aux normes les plus élevées de propreté et de réparation et fournir de bons emplois sûrs et sécuritaires aux membres de nos communautés.

DONNÉES DU SONDAGE

QUESTIONS GÉNÉRALES POUR TOUS(TOUTES) LES RÉPONDANT(E)S

Tous(toutes) les participant(e)s au sondage ont été invité(e)s à répondre à un certain nombre de questions sur leur expérience professionnelle, notamment sur la charge de travail, la violence en milieu de travail et les niveaux de dotation en personnel pour toutes les classifications d'emplois au sein du conseil scolaire. Voici un résumé des principales conclusions :

84,1 % des répondant(e)s ont déclaré ressentir du stress en raison d'une charge de travail excessive.

50,09 % ont déclaré avoir dû s'absenter du travail en raison du stress et de l'épuisement professionnel dus à une charge de travail excessive.

53,5 % des membres ont déclaré effectuer un travail non rémunéré pour le conseil scolaire, subventionnant ainsi les écoles pour compenser l'absence de financement.

En extrapolant la quantité de travail non rémunéré rapportée à l'ensemble des membres de ces sections locales, l'équivalent de 1 355,5 emplois équivalents temps plein (ÉTP) de travail non rémunéré est effectué par les membres du SCFP.

30 % des répondant(e)s ont déclaré qu'ils(elles) ne sont pas remplacés s'ils(si elles) sont en congé pour une raison quelconque. Par ailleurs, 15,2 % des répondant(e)s ont déclaré qu'ils(elles) sont remplacé(e)s, mais pas dès le premier jour. Cela signifie que les élèves sont privé(e)s du soutien qu'ils(elles) méritent et que d'autres travailleurs et travailleuses doivent assumer des tâches supplémentaires pour tirer le meilleur parti d'une situation intenable.

- 74,6 % des répondant(e)s ont déclaré être victimes d'incidents violents ou perturbateurs sur leur lieu de travail. 34,1 % des membres victimes d'incidents violents ou perturbateurs ont déclaré être confronté(e)s à ce type d'incident tous les jours.
- 46,1 % des répondant(e)s ont déclaré que leur milieu de travail est parfois évacué en raison d'un incident violent ou perturbateur. 5,9 % ont déclaré qu'une évacuation a lieu tous les jours.

- 95,8 % des A.-E./TAEJ (aides-enseignant(e)s/travailleurs et travailleuses auprès des enfants et des jeunes) sont victimes d'incidents violents ou perturbateurs sur leur lieu de travail. 54,8 % y sont confronté(e)s tous les jours.
- 73,9 % des A.-E./TAEJ voient leur lieu de travail (c'est-à-dire les salles de classe) évacué au moins parfois, 10,5 % déclarent que cela se produit tous les jours.

Les élèves et les travailleurs et travailleuses sont en danger parce qu'il y a trop peu de personnel dans les écoles. Cela signifie aussi que les élèves voient leur environnement d'apprentissage régulièrement perturbé. Cette situation ne permet pas d'offrir aux élèves la meilleure qualité d'enseignement qu'ils(elles) méritent.

76,3 % des répondant(e)s ont déclaré qu'il n'y a pas assez de personnes employées dans leur propre classification d'emploi au sein du conseil scolaire ou de leur école. 82,8 % des répondant(e)s ont déclaré que les services aux élèves, au personnel ou à la communauté scolaire seraient améliorés s'il y avait plus de personnel dans leur classification.

72,3 % des répondant(e)s ont déclaré qu'il n'y a pas assez de personnes dans des classifications autres que la leur. 83,4 % ont déclaré que les services aux élèves, au personnel ou à la communauté scolaire seraient améliorés s'il y avait plus de personnel dans des classifications d'emploi autres que la leur. **En d'autres termes, la crise de la pénurie de personnel est si répandue et si évidente que le personnel en reconnaît l'ampleur à tous les niveaux.**

QUESTIONS SPÉCIFIQUES À LA CLASSIFICATION D'EMPLOI

AIDES-ENSEIGNANT(E)S/ TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES AUPRÈS DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les aides-enseignant(e)s et les travailleurs et travailleuses auprès des enfants et des jeunes (A.-E./TAEJ) apportent un soutien aux élèves en difficulté ayant des besoins éducatifs particuliers divers. Le soutien aux élèves en difficulté est nécessaire pour qu'ils(elles) réussissent et participent pleinement à l'école. Les A.-E./TAEJ ont l'expertise voulue pour apporter un soutien à tous(toutes) les élèves.

72,7 % des A.-E./TAEJ soutiennent cinq élèves ou plus au cours d'une semaine normale.

Ce chiffre est en hausse par rapport aux 60 % qui soutenaient cinq élèves ou plus lors d'un sondage réalisé en 2018 auprès des A.-E./TAEJ du SCFP, ce qui indique une augmentation substantielle de la charge de travail pour le personnel et une baisse importante du soutien direct qui peut être apporté aux élèves.

Seulement 3 % des A.-E./TAEJ ont déclaré fournir un soutien individuel aux élèves. Dans notre sondage de 2018, nous avons constaté que 7,4 % des membres apportaient un soutien individuel aux élèves. Encore une fois, cela représente une réduction du niveau de service fourni aux élèves au cours des sept dernières années.

87,3 % des répondant(e)s ont déclaré que le nombre d'élèves qu'ils soutiennent a augmenté au cours des cinq dernières années.

Seulement 31,6 % des A.-E./TAEJ ont déclaré bénéficier d'un temps de préparation rémunéré. Les membres qui ne bénéficient pas d'un temps de préparation rémunéré effectuent en moyenne 20,7 minutes de préparation non rémunérée chaque jour.

95 % des répondant(e)s ont déclaré qu'il y a des élèves dans l'école où ils(elles) travaillent qui ont besoin du soutien d'un(e) A.-E. ou d'un(e) TAEJ, mais qui n'en bénéficient pas pour l'instant.

92,6 % ont déclaré qu'ils(elles) doivent parfois choisir entre deux (ou plusieurs) élèves qui ont besoin de leur soutien immédiat au même moment.

Un grand nombre d'élèves sont privé(e)s du soutien dont ils(elles) ont besoin pour réussir (ou même simplement pour passer la journée).

87,8 % des A.-E./TAEJ ont déclaré s'occuper d'élèves qui ont besoin d'un soutien individuel mais qui n'en bénéficient pas.

ÉDUCATEURS(TRICES) DE LA PETITE ENFANCE AGRÉÉ(E)

Les éducateurs(trices) de la petite enfance agréé(e)s (ÉPEA), parfois appelé(e)s éducateurs(trices) de la petite enfance désigné(e)s (ÉPED) sont des co-éducateurs(trices) dans le programme de maternelle à temps plein de l'Ontario. Les ÉPEA sont au cœur de l'apprentissage par le jeu qui est jumelé à l'apprentissage fondé sur le curriculum, tous deux essentiels au développement et à l'apprentissage précoce des élèves.

De 2017-2018 à 2022-2023 (années pour lesquelles les données sont publiées par le ministère de l'Éducation), le nombre de classes de maternelle (à l'échelle de la province) sans ÉPED assigné(e) est passé de 10,8 % de toutes les classes de maternelle à 14% de ces classes.

Les ÉPED ne disposent pas d'un temps de préparation rémunéré suffisant. En moyenne, les répondant(e)s ont déclaré devoir consacrer 40,8 minutes de temps de préparation non rémunéré chaque jour (y compris ceux qui bénéficient d'un temps de préparation rémunéré et ceux qui n'en bénéficient pas). Les ÉPED qui ne bénéficient d'aucun temps de préparation rémunéré consacrent en moyenne 42,5 minutes par jour en temps de préparation non rémunéré.

93,2 % des ÉPED ont déclaré qu'il y avait dans leurs classes des élèves ayant des besoins éducatifs spéciaux, qu'ils(elles) soient formellement identifié(e)s ou non encore identifié(e)s. Parmi ces répondant(e)s, 41,6 % ont déclaré que l'élève ne bénéficiait pas du soutien d'un(e) aide-enseignant(e).

79,5 % des ÉPED ont déclaré qu'on attendait d'eux(elles) qu'ils(elles) gèrent la classe lorsque leur partenaire enseignant(e) donnait des cours.

88,9 % des ÉPED ont déclaré qu'il leur arrive à tout le moins de gérer la totalité de la classe (ou une majorité de la classe) pendant que leur partenaire enseignant(e) est occupé(e) à d'autres tâches. 86,4 % des ÉPED n'ont pas le temps, chaque semaine, de faire du travail préparatoire avec leur partenaire enseignant(e).

CONCIERGES/PRÉPOSÉ(E)S À L'ENTRETIEN/PRÉPOSÉ(E)S AU NETTOYAGE

Les concierges, les préposé(e)s à l'entretien et les préposé(e)s au nettoyage sont chargé(e)s du nettoyage quotidien des écoles, de leur ouverture le matin et de leur sécurisation à la fin de la journée. Ils(elles) sont les yeux et les oreilles de l'école, connaissent les élèves et le personnel et assurent la sécurité de l'école sur plusieurs fronts.

39,3 % ont déclaré qu'on leur demande parfois de travailler avec des fournitures ou des équipements inadéquats ou inefficaces. Les répondant(e)s ont identifié un certain nombre de problèmes, notamment le fait de manquer de fournitures et de ne pas pouvoir en commander d'autres, les balais et les serpillères usés qui ne sont pas remplacés, les machines (par exemple, cireuses, aspirateurs, etc.) qui tombent en panne et ne sont pas réparées. Les membres ont déclaré qu'on leur avait dit que les contraintes budgétaires étaient la cause de ces problèmes.

40,6 % ont déclaré que certaines aires de leur école ne sont pas nettoyées quotidiennement. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une majorité, une forte minorité de concierges signalent que ce problème suscite de graves inquiétudes, surtout au sortir d'une pandémie où des procédures de nettoyage intensives étaient nécessaires pour empêcher la propagation de la maladie. Les aires les plus fréquemment signalées comme n'ayant pas fait l'objet d'un nettoyage quotidien sont les suivantes :

- Gymnases (36,9 %)
- Couloirs (31,9 %)
- Bibliothèques (36,8 %)
- Salles de classe (34,3 %)
- Bureaux et salles du personnel (27,2 %)

70,1 % ont déclaré qu'il leur arrive de ne pas être en mesure d'accomplir toutes leurs tâches quotidiennes parce qu'il y a trop de travail et qu'il n'y a pas assez de personnel pour le faire.

92,4 % des concierges/préposé(e)s à l'entretien/préposé(e)s au nettoyage ont déclaré que leur travail contribue à la sécurité des élèves. Lorsqu'on leur a demandé comment, ils ont mentionné l'hygiène et la réduction des risques de maladie, le nettoyage de la cour de l'école pour éliminer les objets tranchants et autres objets dangereux, ainsi que la santé et la sécurité générales des écoles.

SECRÉTAIRES D'ÉCOLE/PERSONNEL DE BUREAU

Les secrétaires d'école et le personnel de bureau sont essentiel(le)s au fonctionnement d'une école. Ils(elles) apportent leur soutien à l'ensemble du personnel, y compris les directeurs(trices)/directeurs(trices) adjoint(e)s, répondent aux besoins des élèves, servent de contact avec les parents et les autres membres de la communauté, parmi des dizaines (voire des centaines) d'autres responsabilités.

76,7 % des secrétaires d'école/personnel de bureau ont déclaré que des tâches supplémentaires leur avaient été confiées au cours des cinq dernières années. Chaque répondant(e) a identifié plusieurs tâches qui ont augmenté sa charge de travail. Les plus courantes sont :

- Tâches administratives supplémentaires assignées par le(la) directeur(trice)/directeur(trice) adjoint(e) (80,3 %)
- Apprentissage de nouvelles procédures administratives (76,5 %)
- Gestion de la porte/de la sonnette (accès à l'école) (69,8 %)
- Arrivée à l'école en toute sécurité (66,9 %)
- Tâches liées à la communication d'informations au(à la) directeur(trice)/directeur(trice) adjoint(e) d'école ou au conseil scolaire (63 %)
- Tâches administratives supplémentaires assignées par l'administration du conseil scolaire (62,7 %)
- Manipulation de l'argent liquide (54 %)

En moyenne, ces tâches supplémentaires ont ajouté 71,1 minutes à la charge de travail des secrétaires d'école et du personnel de bureau.

94 % des secrétaires d'école et du personnel de bureau ont déclaré qu'il leur arrive de passer une partie de leur journée à rattraper des tâches qu'ils(elles) n'ont pas pu accomplir la veille. 60,7 % ont déclaré que cela se produit tous les jours.

96,5 % des secrétaires d'école et du personnel de bureau ont déclaré qu'ils(elles) doivent régulièrement faire face à des interruptions au cours de la journée de travail qui les détournent de leurs tâches habituelles. 93,5 % d'entre eux(elles) ont déclaré que cela se produit plusieurs fois par jour. Les répondant(e)s ont (tous)toutes indiqué de multiples sources de distraction, notamment :

- Les élèves qui ont besoin d'aide (par exemple, en cas de maladie ou de blessure, pour appeler à la maison, etc.) (95,4 %)
- Appels téléphoniques des parents (92,9 %)
- Répondre à la porte/à la sonnette (pour protéger l'accès à l'école) (76,9 %)
- Réception des livraisons (76,4 %)
- Appels téléphoniques du grand public (69,6 %)
- Repas scolaires (organisation et/ou distribution) (56,7 %)

Toutes ces causes sont importantes et requièrent l'attention du personnel. Les problèmes surviennent lorsque ce dernier est déjà surchargé et qu'il devient impossible de fournir toutes les aides dont les parents, les élèves et les autres membres du personnel ont besoin.

ENTRETIEN ET MÉTIERS

Les préposé(e)s à l'entretien et les gens de métiers effectuent des réparations et l'entretien des installations scolaires, notamment la plomberie, l'électricité, la menuiserie, le chauffage et la ventilation, ainsi qu'une foule d'autres métiers spécialisés. Malgré la prétendue promotion des métiers par le gouvernement provincial, peu d'attention a été accordée à la création de bons emplois stables pour les gens de métier et les préposé(e)s à l'entretien qualifié(e)s dans les écoles de l'Ontario.

Par exemple, 82,4 % des préposé(e)s à l'entretien et des gens de métiers ont déclaré que le conseil scolaire sous-traite le travail qu'ils(elles) effectuent. 92,3 % ont déclaré que le conseil scolaire sous-traite le travail effectué par des gens de métier d'une classification autre que la leur.

De plus, 87,3 % des répondant(e)s ont déclaré qu'ils sont parfois obligé(e)s de régler des problèmes liés à des travaux effectués par des entrepreneurs externes.

66,2 % des répondant(e)s ont déclaré qu'il y avait un problème de recrutement et de rétention des gens de métiers et des préposé(e)s à l'entretien dans leur classification au conseil scolaire. 83,2 % ont déclaré qu'il y avait un problème de recrutement et de rétention des gens de métier dans des classifications autres que la leur. En général, ce problème est lié à des salaires qui ne sont pas compétitifs sur le marché du travail local, ce qui nécessitera un investissement du gouvernement pour y remédier.

91 % des gens de métiers et des préposé(e)s à l'entretien ont déclaré que certains des travaux sont retardés ou ne sont pas effectués parce qu'il y a trop de travail et pas assez de personnel. 42,1 % des répondant(e)s ont déclaré ne pas avoir assez de temps dans une journée pour effectuer tous les travaux qui leur sont demandés, ce qui indique un problème de sous-effectif.

PERSONNEL CHARGÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'importance du personnel chargé des technologies de l'information augmente d'une année à l'autre en raison de la dépendance croissante à l'égard des dispositifs technologiques dans l'apprentissage (et dans l'administration des écoles) et du besoin grandissant d'une connectivité fiable et accessible. Un système scolaire moderne ne peut fonctionner correctement sans le soutien compétent du personnel chargé des technologies de l'information.

77,9 % du personnel chargé des technologies de l'information ont déclaré que leur charge de travail a augmenté au cours des cinq dernières années. Les causes de cette hausse sont plus de dispositifs à gérer, plus d'écoles à couvrir et moins de personnel ainsi que les besoins accrus des élèves.

63,6 % ont déclaré que l'expansion de l'apprentissage en ligne a été une source d'augmentation de la charge de travail.

59,6 % du personnel chargé des technologies de l'information ont déclaré que leur emploi du temps est tellement chargé qu'il leur est difficile, voire impossible, de s'acquitter de toutes les tâches qui leur sont confiées dans un délai raisonnable.

69,1 % ont déclaré qu'ils(elles) sont parfois obligé(e)s de travailler avec des dispositifs ou des infrastructures informatiques obsolètes ou insuffisants pour pourvoir aux besoins des élèves.

PERSONNEL DE BIBLIOTHÈQUE

Le personnel de bibliothèque aide les élèves à accéder aux bibliothèques et aux espaces communs d'apprentissage et à les utiliser. Les compétences des élèves en matière de lecture, de recherche et de calcul sont développées avec le soutien du personnel de bibliothèque qui les aide également à développer un amour de la lecture qui leur sera utile toute leur vie.

87,6 % du personnel de bibliothèque ont déclaré que le développement des compétences en lecture et en calcul des élèves serait compromis si le personnel de bibliothèque n'était pas disponible pour les soutenir. Les répondant(e)s ont déclaré que leur travail consiste à aider à développer l'amour de la lecture ainsi que les compétences en lecture qui sont nécessaires à toutes sortes de résolutions de problèmes.

En plus de leur tâche consistant à réapprovisionner les bibliothèques, à recommander des lectures adaptées aux intérêts des élèves et à développer des compétences, 81,8 % du personnel de bibliothèque sont également chargés de superviser les élèves dans leur bibliothèque ou dans les salles communes d'apprentissage.

INSTRUCTEURS(TRICES)

Les instructeurs(trices) dirigent différents types de cours dans les écoles de l'Ontario, notamment l'anglais langue seconde, le français langue seconde, l'éducation autochtone, les langues internationales, la musique, l'alphabétisation et les compétences de base, l'éducation en plein air, la natation et les cours d'intérêt général. Ils(elles) soutiennent les élèves à tous les niveaux d'apprentissage, qu'il s'agisse de l'enseignement élémentaire, secondaire ou l'éducation permanente.

Malgré l'importance des services et du soutien que les instructeurs(trices) fournissent, 66,7 % ont déclaré qu'ils(elles) ne bénéficient pas de temps de préparation rémunéré pour toute la préparation qu'ils(elles) effectuent pour leurs cours, soit en moyenne 100,5 minutes de préparation non rémunérée par semaine.

De même, 71,6 % ont déclaré ne pas être rémunéré(e)s pour toutes les évaluations et notations requises pour leurs cours, ce qui représente en moyenne 89,5 minutes de notation ou d'évaluation non rémunérées par semaine.

SURVEILLANT(E)S D'ÉLÈVES

Les surveillant(e)s d'élèves sont chargé(e)s de superviser les élèves pendant les périodes de repas et d'assurer la surveillance de la cour d'école pendant les récréations. Ils(elles) jouent un rôle important dans la sécurité des élèves. Cependant 65,6 % des surveillant(e)s d'élèves ont déclaré que le nombre d'élèves qu'ils(elles) supervisent a augmenté au cours des cinq dernières années, ce qui accroît leur charge de travail et met les ressources à rude épreuve.

Outre leurs tâches de supervision, 41,9 % des répondant(e)s ont déclaré qu'on leur demandait parfois d'accomplir les tâches d'une personne appartenant à une autre classification d'emploi, ce qui met en évidence le problème général de pénurie de personnel. Ces répondant(e)s ont identifié plusieurs classifications d'emploi pour lesquelles on leur demande d'effectuer des remplacements :

- Aides-enseignant(e)s (77,8 %)
- Éducateurs(trices de la petite enfance (33,3 %)
- Secrétaires d'école (17,8 %)
- Concierges (17,8 %)

ADMINISTRATION CENTRALE

Le personnel de l'administration centrale (dans les bureaux des conseils scolaires) apporte le soutien nécessaire aux écoles et au conseil scolaire dans son ensemble. Bien que cela ne soit pas toujours visible, les conseils scolaires ne pourraient pas fonctionner sans eux(elles).

73,8 % du personnel de l'administration centrale/des bureaux des conseils scolaires qui ont répondu à ce sondage ont déclaré que leur charge de travail a augmenté au cours des cinq dernières années. Interrogé(e)s sur la source de cette augmentation de la charge de travail, ils(elles) ont répondu qu'il s'agissait des compressions budgétaires, des attentes accrues du gouvernement et d'un volume de travail généralement élevé.

37,6 % du personnel de l'administration centrale ont déclaré que des postes comme le leur ont été supprimés au sein du conseil scolaire au cours des cinq dernières années. Cela a entraîné une augmentation du stress et de l'épuisement professionnel, une hausse de la charge de travail et une baisse du moral.

Dans un même temps, 66,1 % des répondant(e)s ont déclaré que le nombre de postes de cadres supérieurs a augmenté au sein du conseil scolaire. Les travailleurs et travailleuses de première ligne doivent faire plus avec moins, ce qui met à rude épreuve l'ensemble du système.

PROFESSIONNEL(LE)S ET PARA-PROFESSIONNEL(LE)S

Les classifications professionnelles comprennent les orthophonistes, les travailleurs et travailleuses sociaux, les clinicien(ne)s psychologues, les assistants en troubles de la communication et une grande variété d'autres postes dans la province. Ce sont des travailleurs et travailleuses très qualifié(e)s et très instruit(e)s qui offrent un soutien à un large éventail d'élèves, leur permettant de mieux réussir à l'école et en dehors de l'école.

74,4 % du personnel professionnel et para-professionnel ont déclaré que le nombre d'élèves qu'ils(elles) soutiennent a augmenté au cours des cinq dernières années.

91,4 % du personnel professionnel et para-professionnel ont déclaré que l'intensité des besoins des élèves a augmenté au cours des cinq dernières années. Les répondant(e)s ont indiqué que cela signifiait qu'il y avait moins de temps individualisé avec les élèves et que leur charge de travail était plus élevée que les années précédentes.

63,9 % des répondant(e)s ont déclaré qu'il y a une liste d'attente pour les élèves qui ont besoin des services fournis par le personnel professionnel et para-professionnel, mais qui n'en bénéficient pas encore. 44,9 % des répondant(e)s ont déclaré que les élèves étaient sur une liste d'attente depuis plus de trois mois (en moyenne, plus d'un cinquième des élèves attendent plus de neuf mois). 19,7 % ont indiqué que l'attente était d'un à trois mois et 32,4 % des répondant(e)s ont indiqué que l'attente était de moins d'un mois.

CONCLUSION

Les travailleurs et travailleuses de l'éducation, toutes classifications confondues, ont clairement indiqué qu'il n'y a pas assez de personnel dans les écoles pour fournir les services et le soutien dont les élèves ont besoin. Ils(elles) ont souligné les effets de ces pénuries de personnel sur les expériences des élèves, l'augmentation des incidents violents dans les écoles et le fonctionnement général des écoles. Il y a clairement une crise de pénurie de personnel dans les écoles. Il est absolument nécessaire que le gouvernement augmente le financement des conseils scolaires, en exigeant que les fonds soient consacrés à l'embauche de personnel supplémentaire dans tous les postes de travailleurs et travailleuse de l'éducation.